

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires de la BANQUE NATIONALE DU CANADA, tenue au The Fairmont Palliser, 133, 9th Avenue SW à Calgary (Alberta), le jeudi 10 avril 2014 à 8 h 30 (l'« Assemblée »)

De concert avec Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada (la « Banque »), les membres du conseil d'administration (le « Conseil ») et les membres du bureau de la présidence, Jean Douville, président du Conseil, souhaite la bienvenue aux actionnaires. Jean Douville remercie la ville de Calgary pour son accueil chaleureux à l'occasion de l'Assemblée. Il souligne le rôle économique important de la Banque en Alberta, et ce, grâce au travail et au dévouement de ses employés, à la fidélité de sa clientèle et à la confiance de ses actionnaires.

Jean Douville indique que, conformément au règlement administratif de la Banque, le Conseil l'a désigné pour agir à titre de président de l'Assemblée et a désigné Linda Caty, vice-présidente et secrétaire corporatif, pour agir à titre de secrétaire de l'Assemblée. Il invite par ailleurs les personnes présentes à prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée et du code de procédure distribués avant le début de l'Assemblée.

Le président de l'Assemblée explique les modalités entourant les interventions durant l'Assemblée. Il poursuit son allocution en indiquant que certaines des déclarations qui seront faites au cours de l'Assemblée contiennent ou peuvent contenir des énoncés prospectifs et il indique que de plus amples renseignements à ce sujet sont inclus dans le rapport annuel 2013 de la Banque ainsi que dans le rapport de gestion relatif au premier trimestre de l'exercice 2014, lesquels sont disponibles sur le site Internet de la Banque et sur le site Internet SEDAR.

ATTESTATION DU QUORUM ET NOMINATION DES SCRUTATEURS

Le président de l'Assemblée désigne Martine Gauthier et Sonia Ciavaglia de la Société de fiducie Computershare du Canada pour agir à titre de scrutatrices de l'Assemblée.

Il constate que le quorum requis de 10 actionnaires présents ou représentés par fondés de pouvoir est atteint et déclare l'Assemblée dûment convoquée et constituée.

Il rappelle ensuite aux actionnaires qu'une copie du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle leur a été transmise avec la circulaire de sollicitation de procurations de la direction (la « Circulaire »). Il confirme que le procès-verbal est déposé aux registres de la Banque conformément aux exigences de la loi et qu'il est également disponible sur le site Internet de la Banque et sur le site Internet SEDAR.

DISCOURS DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION ⁽¹⁾

Louis Vachon souhaite la bienvenue aux actionnaires. Il souligne la présence de la Banque en Alberta depuis les années 1970, puis présente les membres du bureau de la présidence.

Il débute son allocution en mentionnant que la Banque est bien ancrée en Alberta et souligne l'offre de services bancaires complète dans les secteurs des marchés financiers, de la gestion de patrimoine ainsi que des services aux particuliers et aux entreprises.

Il rappelle l'engagement de la Banque partout au Canada et plus particulièrement dans les provinces de l'Ouest par ses nombreux partenariats philanthropiques dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse et de l'entraide communautaire. Il mentionne également le programme *Présents pour les jeunes*, les mesures de soutien apportées aux sinistrés des inondations en Alberta et le programme visant à encourager l'action bénévole des employés de la Banque. Il souligne la contribution active de la Banque au dynamisme économique et social de l'Ouest canadien et évoque les acquisitions de Bieber Securities Inc., de Wellington West Holdings Inc., de la division des services-conseils en placement de plein exercice de Valeurs mobilières HSBC (Canada) inc. et des Services institutionnels TD Waterhouse.

Louis Vachon exprime sa fierté quant à l'excellente performance financière de la Banque et énumère certaines données financières relatives à l'exercice 2013 dont le résultat net record, le résultat dilué par action et l'excellente performance

des trois principaux secteurs d'affaires. Il souligne la solidité financière de la Banque et sa présence, pour une troisième année consécutive, au palmarès du magazine *Bloomberg Markets*. De plus, il rappelle que l'action ordinaire de la Banque a atteint une valeur record en 2013, ce qui a conduit au fractionnement de l'action ordinaire par voie de dividende en actions en février 2014.

Il souligne la présence pancanadienne de plus en plus grande de la Banque, sa contribution au dynamisme économique et son soutien marqué à l'entrepreneuriat.

Louis Vachon exprime sa fierté quant aux pratiques de ressources humaines de la Banque et le leadership en matière de représentation féminine au sein de la haute direction. Il rappelle par ailleurs les distinctions reçues par la Banque en tant qu'employeur de choix au Canada.

Il énonce les orientations stratégiques de la Banque, soit assurer une expérience client distinctive, continuer à être une banque « super-régionale plus » et accroître son nombre de partenariats. Il énumère ensuite quelques investissements technologiques faits par la Banque tels que le déploiement d'une nouvelle plateforme d'octroi de financement et la modernisation, prévue en 2015, de l'ensemble du réseau des guichets automatiques.

Louis Vachon conclut son discours en soulignant l'expansion ciblée de la Banque à l'international, notamment à Hong Kong, aux États-Unis, au Brésil, en Espagne et en Colombie et ajoute que la Banque a connu une excellente performance au cours de l'exercice 2013.

Finalement, il remercie le Conseil, l'équipe de direction, les actionnaires, les employés et les partenaires de la Banque qui, année après année, assurent le succès de la Banque. Il remercie également Jean Douville et Paul Gobeil qui, après plusieurs années, ne sollicitent pas le renouvellement de leur mandat à titre d'administrateur.

RÉCEPTION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le président de l'Assemblée déclare reçus les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2013 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant s'y rapportant.

RAPPEL DES PRATIQUES GÉNÉRALES APPLICABLES À LA TENUE DU VOTE

Linda Caty rappelle l'encadrement général applicable à la tenue du vote et précise qu'un sommaire de ces règles se trouve dans le code de procédure qui a été distribué avant le début de l'Assemblée. Elle souligne qu'une proposition doit avoir été incluse dans la Circulaire pour être présentée et soumise au vote lors de l'Assemblée. Elle mentionne que le vote sur chacune des propositions se fera au scrutin secret, sans suspension de l'Assemblée, et que les résultats du vote seront communiqués dès que les rapports des scrutateurs auront été remis au président de l'Assemblée. Elle ajoute qu'un rapport sur les résultats du vote sera disponible sur le site Internet de la Banque et sur le site Internet SEDAR, et qu'un communiqué de presse faisant état des résultats sera émis après l'Assemblée.

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION ⁽²⁾

Élection des administrateurs

Le président de l'Assemblée spécifie que, conformément à une résolution adoptée par le Conseil, le nombre d'administrateurs à élire a été fixé à 15.

Linda Caty énumère les candidats à l'élection à un poste d'administrateur: Maryse Bertrand, Lawrence S. Bloomberg, Pierre Boivin, André Caillé, Gérard Coulombe, Bernard Cyr, Gillian H. Denham, Richard Fortin, Jean Houde, Louise Laflamme, Julie Payette, Roseann Runte, Lino A. Saputo j, Pierre Thabet et Louis Vachon. Darrell Stelmack, actionnaire de la Banque, propose l'élection de chacun de ces candidats et ce, jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle ou plus tôt s'il quitte son poste, et Linda Seyler, actionnaire de la Banque, appuie cette proposition.

Le président de l'Assemblée invite les détenteurs d'actions ordinaires à voter sur cette première proposition de la direction.

⁽¹⁾ Les diapositives au soutien de l'allocution de Louis Vachon sont consignées aux registres de la Banque et sont disponibles sur le site Internet de la Banque.

⁽²⁾ Le texte des propositions de la direction est présenté intégralement dans la Circulaire.

Vote consultatif sur l'approche du Conseil en matière de rémunération de la haute direction

Le président de l'Assemblée signale qu'en 2013, le Conseil, appuyé du comité de ressources humaines, a poursuivi sa révision des pratiques de bonne gouvernance en matière de rémunération de la haute direction. Il remercie les membres du comité de ressources humaines de la Banque pour le travail effectué à cet égard.

Michael Rachiele, actionnaire de la Banque, propose, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du Conseil, que les détenteurs d'actions ordinaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la Circulaire transmise avant l'Assemblée. Brian Fortier, actionnaire de la Banque, appuie cette proposition.

Le président de l'Assemblée invite les détenteurs d'actions ordinaires à voter sur cette deuxième proposition de la direction.

Daniel Thouin, représentant et fondé de pouvoir du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (le « MÉDAC »), commente la rémunération de la haute direction et propose la modification du groupe de référence utilisé par la Banque pour établir la valeur de la rémunération des membres de la haute direction. M. Douville remercie M. Thouin pour son intervention.

Nomination de l'auditeur indépendant

Linda Seyler, actionnaire de la Banque, propose la nomination du cabinet de comptables professionnels agréés Deloitte s.e.n.c.r.l. pour agir à titre d'auditeur indépendant de la Banque pour l'exercice financier débutant le 1^{er} novembre 2013 et se terminant le 31 octobre 2014. Murray D'Angelo, actionnaire de la Banque, appuie cette proposition.

Le président de l'Assemblée invite les détenteurs d'actions ordinaires à voter sur cette troisième proposition de la direction.

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS D'UN ACTIONNAIRE ⁽³⁾

Le président de l'Assemblée indique aux actionnaires que la Banque a reçu, dans le délai prescrit, des propositions d'un actionnaire, soit le MÉDAC. Ces propositions ont été incluses dans la Circulaire aux fins de leur présentation lors de l'Assemblée.

Avant de procéder à la présentation, à la discussion et au vote sur les propositions sur lesquelles les actionnaires sont appelés à se prononcer, le président de l'Assemblée énonce quelques consignes à suivre. Il réfère en outre les actionnaires à la Circulaire afin d'y consulter la position de la Banque sur ces propositions.

Le président de l'Assemblée invite le représentant du MÉDAC à présenter les propositions de ce dernier.

Préalablement à la présentation des propositions de l'actionnaire, Daniel Thouin, représentant et fondé de pouvoir du MÉDAC, explique qu'en raison des efforts déployés par la Banque en matière d'administration des régimes de retraite, le MÉDAC a retiré sa proposition portant sur les régimes de retraite et la transparence.

Première proposition d'actionnaire

Daniel Thouin présente la première proposition d'actionnaire portant sur l'élimination progressive des options d'achat d'actions comme forme de rémunération.

Deuxième proposition d'actionnaire

Daniel Thouin présente la deuxième proposition d'actionnaire portant sur la divulgation des actions entreprises par la Banque à la suite d'un vote significatif contre la politique de rémunération des hauts dirigeants.

Troisième proposition d'actionnaire

Daniel Thouin présente ensuite la troisième proposition d'actionnaire visant la rétroaction à la suite de la réélection de certains administrateurs.

Le président de l'Assemblée invite les détenteurs d'actions ordinaires à voter sur ces trois propositions d'actionnaire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président de l'Assemblée énonce les règles applicables à cette portion de l'Assemblée et cède la parole à Louis Vachon afin que celui-ci anime la période de questions, laquelle porte sur les points suivants :

- L'effet de l'Accord de Bâle III sur le rachat d'actions et sur la croissance du dividende;
- Le prix de l'action ordinaire de la Banque;

- Les options d'achat d'actions comme outil de rémunération pour les hauts dirigeants;
- L'état du marché immobilier au Canada;
- L'effet de la hausse des taux d'intérêts sur les bénéfices;
- L'effet des investissements faits par les six grandes banques canadiennes sur leur gestion des risques; et
- Les félicitations transmises à M. Vachon et à son équipe.

RÉSULTATS DES VOTES

À suite de la réception du rapport des scrutatrices, le président de l'Assemblée annonce aux actionnaires les résultats des votes suivants :

Propositions de la direction

Élection des administrateurs

Le président de l'Assemblée annonce que tous les candidats à un poste d'administrateur ont été élus avec au moins 96,32 % des votes exprimés.

Vote consultatif sur l'approche du Conseil en matière de rémunération de la haute direction

Le président de l'Assemblée annonce que 95,34 % des votes ont été exprimés **EN FAVEUR** de cette proposition.

Nomination de l'auditeur indépendant

Le président de l'Assemblée annonce que 99,20 % des votes ont été exprimés **EN FAVEUR** de cette proposition.

Propositions d'un actionnaire

Première proposition d'actionnaire

Le président de l'Assemblée annonce que 94,71 % des votes ont été exprimés **CONTRE** cette proposition.

Deuxième proposition d'actionnaire

Le président de l'Assemblée annonce que 97,10 % des votes ont été exprimés **CONTRE** cette proposition.

Troisième proposition d'actionnaire

Le président de l'Assemblée annonce que 96,37 % des votes ont été exprimés **CONTRE** cette proposition.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La période de questions étant terminée et l'ordre du jour étant épuisé, le président de l'Assemblée remercie les actionnaires et déclare l'Assemblée levée.

(s) Jean Douville
Président

(s) Linda Caty
Secrétaire

⁽³⁾ Le texte des propositions de l'actionnaire et de la position de la Banque est présenté intégralement dans la Circulaire.